

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 42 (1904)
Heft: 10

Artikel: Nouvelles réminiscences
Autor: Maillard, F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-200947>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Gerbe, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements durent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

NOUVEAUX ABONNÉS

Les personnes qui prendront un abonnement d'UN AN, à dater du 1^{er} avril prochain, recevront GRATUITEMENT les numéros du trimestre courant (1^{er} janvier au 31 mars).

L'opinion de Magnut.

Sac à douilles est, comme on le sait, le titre de scènes de notre vie militaire, écrites par M. René Morax, et que la *Muse* de Lausanne joue actuellement au Théâtre de cette ville, avec d'autres œuvres du même auteur. Elles ont causé, nous dit-on, quelque surprise à certaines personnes. Celles-ci ne se figuraient pas le soldat vaudois avec d'aussi accentuées manières de corps de garde. Il nous a paru, au contraire, que la nouvelle œuvre de M. Morax était un tableau absolument fidèle. Connaissant la sincérité de son talent, nous pouvions d'ailleurs être certain que l'auteur ne sacrifierait pas le vrai à de faciles effets scéniques. Cependant, comme nous n'avons jamais appartenu à nos milices qu'en qualité de chef, au grade non défini, d'un hypothétique détachement de vélocipédistes du landsturm non armé, et que, d'autre part, on pourrait nous reprocher de nous laisser égarer par notre admiration pour les ouvrages de M. René Morax, nous avons tenu à donner sur *Sac à douilles* l'opinion d'un homme dont nul ne suspectera l'impartialité.

Notre critique dramatique a ce grand avantage de n'en être pas un. Il est agriculteur. C'est Magnut, le gros Magnut des Biolles, fusilier du 5, qui a fait le « camp » de l'année dernière et qui a attrapé vingt-quatre heures de salle de police, à Morges, le jour de la mobilisation des dix bataillons vaudois, pour s'être attardé à téléphoner à sa promise, à Orbe, tentative de tête à tête qui n'aboutit d'ailleurs pas.*

Un heureux hasard nous a fait rencontrer Magnut à l'issue du spectacle de mercredi. Ne pouvant regagner les Biolles le soir même, il passait la nuit à Lausanne. Ce fut lui qui nous reconnut le premier. Le rire qui avait secoué la salle se voyait encore dans ses yeux et dans le treblotement de son double menton.

— Hé! farceur de *Conteur*, allons voir prendre un verre.

Et, au café du Théâtre, les coudes sur la table, nous nous mîmes à parler de *Sac à douilles*.

— Ça vous a plu, monsieur Magnut?

— Bougre!... Je ne regrette pas mon argent... C'était tapé!

— Vous n'avez pas eu de peine à revivre vos trois semaines des grandes manœuvres de l'année 1903?

— C'est-à-dire qu'en revoyant les camarades de la section, ce bon diable de sergent La-

* Voir l'*Almanach du Conteur* de 1904.

molle et cette poison de lieutenant Trois-Poils, je me croyais de nouveau au dernier camp, sauf que j'étais mieux assis que sur le caisson où le frater m'avait perché, rapport à mes pieds enflés.... On m'avait bien dit que ce monsieur Morax était un tout fin pour faire les comédies; mais je ne me serais tout de même pas attendu à quelque chose comme ça.... Diable m'emporte si c'est pas plus beau que le festival!... Oui, ma foi!... A la vôtre!... Garçon, encore un demi....

— Vous avez presque aussi soif que les hommes de *Sac à douilles*?

— Bougre! rien qu'à les voir tirer la langue pendant les marches, ça me desséchait la gorge.... Vous ne savez peut-être pas ce que c'est que la soif, au militaire?... Ça vous vient en endossant l'uniforme et ça ne vous quitte que huit jours après le service... et encore pas complètement.... On nous traite parfois de saouçons; mais nous sommes des saouçons incompris.... Il n'y a que M. Morax qui puisse nous comprendre tout à fait.... Et vous avez bien vu qu'il nous respecte, qu'il montre que le soldat vaudois ne refuse pas de marcher quand le moment est là.... Oui, je sais bien, il y a des fois qu'on n'est pas tout à fait décidé, on est éreinté, les jeunes officiers vous énervent, on vous a pris votre bonnet de police, enfin quoi, on a des contrariétés, on ne peut plus avaler le biscuit fédéral et on ne l'envoie pas dire.... Mais que l'ennemi vienne à menacer la patrie!... tonnerre! on est là!... A votre santé!...

— Et que pensez-vous de Merluce?

— Merluce?... Eh bien, il a beau se piquer le nez, c'est le meilleur cœur de la section et, comme soldat, une fois qu'il est à son affaire, il n'y en a point non plus comme lui.

— Il n'a donc pas été inventé par l'auteur?

— Inventé, Merluce? Mais c'était lui en chair et en os, mon cher frère d'armes de tous mes cours de répétition. Nous allons entrer ensemble dans le premier ban du landwehr.... Inventé!... Vous n'avez donc pas vu comme il m'a ri contre, quand j'ai crié: « Vive Merluce! »... Tout de même, ce creblia-foumâre de Perrochon lui a fait une rude crasse en le laissant sans échelle sur le choldà du mécanisme, pendant que le bataillon allait aux avant-postes!

— Ce Perrochon existe donc aussi?

— Malheureusement... Mais, comme je vous le dis, monsieur Morax n'a mis aucune blague dans sa comédie. Les hommes, les sous-officiers, les officiers et leurs bonnes amies, les avanies de ce bon diable de Merluce, les moments où on misait Perrochon, les bonnes recaffées, la chette dans les granges, les chœurs patriotiques de la Chorale du Brassus, les pauvres litres de vin qu'on pouvait se payer de temps en temps, la fierté qu'on se sentait à être Vaudois quand paraissent les bataillons à la grande revue, aux sons de douzaines de fanfares, tout ça se passe dans *Sac à douilles* comme dans la vraie vie militaire.... Je suis sûr que ceux qui ont fait du service et qui ont vu cette belle comédie en ont eu comme moi

le cœur rebouilli.... Si vous mettez un article sur le *Conteur*, dites de ma part à M. Morax qu'il a fait un chef-d'œuvre et que partout où il le fera jouer dans le canton, on s'écrasera pour y aller.... Seulement....

— Seulement?

— J'ai eu un peu chagrin qu'il ne m'ait pas mis sur son théâtre avec mes camarades.... Et si, aux prochaines représentations, il pouvait me faire une petite place....

— Je le lui demanderai, monsieur Magnut.
V. F.

A Paris.

Il y a quelques années, nous écrivait un de nos abonnés, on voyait, à Paris, sur la devanture d'un traiteur, l'inscription suivante:

ABSINTHE DE COUVET
Grossherzogthumbaden

Nouvelles réminiscences.

Nous avons reçu la carte suivante:
Messieurs,

L'article « Réminiscences » paru dans l'avant-dernier numéro du *Conteur* m'a remis en mémoire qu'un membre de l'assemblée constituante de 1864 avait rangé les noms de quelques-uns de ses collègues dans l'ordre suivant:

Thury, Décombaz, Duvoisin, Bachelard, Grand, Bataillard, Cherix, De Voss, Joly, Comtesse, Quelex, Bornand, Ellès, Jaccard, Addor à Ste-Croix.

Agréez, messieurs, etc.

F. MAILLARD.

Vevey, 25 février 1904.

* De Voss ou Devaud?

Les chiens et la rage.

Depuis quelque temps, on parle beaucoup de chiens enragés; il est donc de saison de rappeler la spirituelle causerie qu'écrivit, sur ce sujet, il y a une trentaine d'années, M. le docteur Barbier.

En voici quelques extraits.

« Les chiens sont à l'ordre du jour; on leur fait les honneurs de l'exposition, on les prime et beaucoup sont cotés plus haut que les vaches laitières. Or, à quoi servent-ils?... — A essuyer leurs yeux chassieux à votre pantalon; et pour peu que le propriétaire soit recommandable, on aurait mauvaise grâce à s'en défendre, car « qui m'aime bien aime mon chien ». — Ils servent à mordre les moutons; à étrangler les poulets; à détruire le gibier sous prétexte de chasse; à effaroucher les chevaux; à empêcher tout un quartier de dormir, sous prétexte de guet. Presque toutes les nuits, il en est un qui vient sous ma fenêtre chanter des romances de mauvais goût.... Ils servent enfin à donner des puces, la gale ou la danse de Saint-Guy aux enfants; et surtout à propager la rage....

» Il y a en France quatre millions de chiens